

Embauchez un étudiant!

UN OUTIL POUR LES EMPLOYEURS



UN EMPLOI D'ÉTÉ, UN PAS VERS UNE CARRIÈRE

Allégez votre charge de travail cet été. Laissez-nous vous aider à embaucher un étudiant!

Chaque année, Service Canada aide des employeurs à recruter des étudiants pour des emplois d'été. En 2006 seulement, plus de 275 000 jeunes Canadiens ont obtenu de l'aide dans leur recherche d'emploi et d'autres services d'aide.

En tant qu'employeur, vous pouvez rapidement trouver des étudiants prêts à mettre leurs compétences à votre service. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'un des plus de 300 Centres Service Canada au pays. Peu importe l'emploi ou sa durée, nous pouvons vous aider à le combler en l'affichant dans nos banques d'emplois virtuelles et dans nos Centres Service Canada pour jeunes, où les étudiants peuvent facilement le voir. Nos services aideront votre entreprise ou votre organisation à se doter d'une main-d'œuvre dynamique et enthousiaste pendant l'été.

Nous offrons divers services aux employeurs :

- Affichage de postes vacants;
- Renseignements sur les salaires et les normes d'emploi;
- Présentation de candidats pour des postes de nature permanente;
- Renseignements sur d'autres initiatives du gouvernement du Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'emploi.

Dans le cadre du programme **Expérience emploi été**, Service Canada et les ministères partenaires proposent plusieurs initiatives qui vous aideront à doter vos emplois d'été.

NOUVEAU

Initiative Emplois d'été Canada

La nouvelle initiative **Emplois d'été Canada** offre des subventions salariales aux employeurs des secteurs sans but lucratif et public et aux petites entreprises de 50 employés et moins afin de les aider à créer des emplois d'été axés sur la carrière à l'intention d'étudiants âgés de 15 à 30 ans au moment d'entrer en fonction. Cette initiative vient en aide aux étudiants qui en ont le plus besoin, notamment les jeunes Autochtones, les membres de minorités visibles, les jeunes personnes handicapées et les jeunes vivant dans des collectivités où le taux de chômage est élevé, les petites régions urbaines, rurales ou éloignées, et les régions à fort taux de criminalité.

La nouvelle initiative **Emplois d'été Canada** aide les employeurs à créer des emplois correspondant à leurs besoins et vient en aide aux jeunes qui ont grandement besoin de services d'aide à l'emploi. Vous pouvez consulter les critères d'admissibilité à servicecanada.gc.ca. Vous avez jusqu'au 30 mars 2007 pour soumettre votre demande de subventions salariales, le timbre de la poste en faisant foi.

Pour plus d'information sur la nouvelle initiative Emplois d'été Canada

Composez le 1-800-935-5555 (ATS : 1-800-926-9105);

Cliquez sur servicecanada.gc.ca, ou

Visitez le Centre Service Canada de votre localité.

Le gouvernement du Canada met également à la disposition des employeurs d'autres initiatives leur permettant d'embaucher des jeunes pendant l'été.

Le programme **Étudiants bien branchés d'Industrie Canada** est le lien entre les petites entreprises et les étudiants de niveau post-secondaire. Pour plus d'information, composez le 1-888-807-7777 ou visitez le www.etudiantsbienbranches.ca.

L'initiative **Jeunesse Canada au travail (JCT)** de Patrimoine canadien subventionne trois programmes d'emploi d'été pour étudiants : **JCT pour les jeunes Autochtones**

vivant en milieu urbain, JCT dans les établissements du patrimoine et JCT dans les deux langues officielles. Pour plus d'information, composez le 1-800-935-5555 (ATS 1-800-926-9105), visitez le www.pch.gc.ca/special/ycw-jct/ ou communiquez par courriel à ycwcoordinator@pch.gc.ca.

Affaires indiennes et du Nord Canada administre trois initiatives pour les jeunes : l'initiative **Emplois d'été pour les étudiants inuits et des Premières nations**, l'initiative **Sciences et technologie pour les Premières nations et les Inuits** et l'initiative **des Premières nations sur RESCOL**. Pour plus d'information, communiquez avec votre conseil de bande local, bureau local, bureau régional des Affaires indiennes et du Nord Canada, ou visitez le www.ainc-inac.gc.ca/jeunesse-youth.